



OFFRE « DÉPLOIEMENT DE MIXEUR »

18/06/2025

OBJET

Ce document décrit l'offre technique et financière d'HESPUL pour le déploiement d'une instance personnalisée Mixeur. Cette offre est faite à :

Communauté de Communes Aunis Sud

45 avenue Martin Luther King

17700 SURGRES

Ci-après dénommé « **Le Membre** » (de la communauté d'utilisateurs Mixeur)

ACCÈS AU LOGICIEL MIXEUR

La présente offre est exclusivement réservée aux membres de la communauté d'utilisateurs Mixeur.

PROPOSITION TECHNIQUE

Déploiement d'une instance personnalisée

L'acceptation de la présente offre déclenche la création et le déploiement d'une instance Mixeur personnalisée.

La personnalisation, ou marque-blanc, est un environnement graphique aux couleurs choisies par le Membre. Cela permet, notamment, d'éditer des rapports dans l'environnement graphique choisi. Les possibilités de personnalisation sont précisées dans l'Annexe 3, que devra compléter le Membre.

Création de comptes

Le déploiement de l'instance Mixeur personnalisée pour le Membre donne lieu à la création d'identifiants. Ces identifiants donnent l'accès à des comptes nominatifs (édition de rapports en nom propre, identification d'un ou plusieurs référents par contact, etc.) et permettent de collaborer au sein d'une équipe sur l'ensemble des applications.

Il existe deux types de comptes utilisateur :

- ◆ Le compte « super conseiller »
- ◆ Le compte « conseiller »

Ces deux types de comptes permettent les mêmes interactions dans la plupart des applications de Mixeur. Les « super conseillers » sont les seuls à pouvoir éditer les informations de la structure et gérer les comptes des autres conseillers et super conseillers.

Accompagnement à l'initialisation et la prise en main

Le Membre peut solliciter le support fourni par HESPUL pour :

- ◆ Une formation de 2h comprise dans le prix de la présente offre.



Paramétrage sur mesure

Le Membre peut bénéficier d'un paramétrage sur mesure des actions (nombre et intitulé) qui composent les dossiers de l'application Fabrique à Contacts.

Ce paramétrage s'effectue sur devis et donne lieu à une prestation annexe et à la rédaction d'un cahier des charges co-construit par HESPUL et le Membre.

PROPOSITION FINANCIÈRE

Déploiement d'une instance Mixeur personnalisée

Le montant de la prestation d'HESPUL pour la création et le déploiement de l'instance Mixeur personnalisée est de **980 € HT**.

Modification de l'identité graphique

Le changement ou la modification de l'identité graphique sera facturé **400€ HT**.

FACTURATION

La prestation fournie par HESPUL est facturée **une fois de manière définitive**, dès réception du bon pour accord signé.

INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

Informations facturation à fournir :

N° SIRET de la structure à facturer (obligatoire) :	200 041 614 00252
---	-------------------

DÉSIGNATION DES CONTACTS RÉFÉRENTS

Pour la Communauté de Communes Aunis Sud, Maxime BORNERT, chargé de mission Habitat est chargé du suivi de l'opération ; il/elle sera l'interlocuteur privilégié de HESPUL pour l'exécution de la présente convention.

Pour l'association HESPUL, Lucie Clémenceau (Pilote du projet Mixeur) est chargée du suivi de l'opération, joignable à l'adresse support-mixeur@hespul.org ; elle sera l'interlocutrice privilégiée du Partenaire pour l'exécution de la présente convention.

En cas de changement d'interlocuteurs, les parties doivent s'en informer mutuellement

ACCEPTATION DE L'OFFRE ET DES CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION

La signature du présent document vaut acceptation des conditions présentées dans cette offre et des conditions générales d'utilisation en annexe.



J'ai pris connaissance et accepte les conditions de cette offre et des Conditions Générales d'Utilisation annexées à celle-ci.

Le 18/06/2025, à Surgères

Cachet et signature du Membre, précédée de la mention « Bon pour accord » :



ANNEXE 1

CONDITIONS D'UTILISATION DU LOGICIEL MIXEUR

Version du 18/06/2025

ARTICLE 1 – OBJET

Le présent document décrit les conditions d'utilisation applicables au déploiement d'une instance Mixeur personnalisée.

ARTICLE 2 – DÉFINITIONS

- ♦ **Logiciel** : pour plus de clarté, on utilisera le terme *logiciel* pour désigner Mixeur dans sa globalité.
- ♦ **Application** : pour plus de clarté, on utilisera le terme application pour désigner les outils présents dans le logiciel Mixeur. Ex : Thermix, Fabrique à Contacts, etc.
- ♦ **Instance Mixeur personnalisée** : désigne l'environnement web accessible par une URL fournie/définie par le Membre utilisateur de Mixeur, personnalisée avec ses éléments graphiques, et donnant accès à X comptes utilisateurs.
- ♦ **Utilisateur** : désigne une personne physique qui possède un compte Mixeur.
- ♦ **Identifiant** : désigne tant l'identifiant propre de l'utilisateur d'un compte Mixeur ("login") que le mot de passe de connexion communiqués après déploiement d'une instance Mixeur personnalisée.
- ♦ **Données** : désignent les informations, publications et, de manière générale, les données de la base de données Mixeur saisies et manipulées par les utilisateurs.

ARTICLE 3 – LE LOGICIEL MIXEUR

3.1 – Périmètre fonctionnel

Les fonctionnalités de Mixeur et des applications qui le composent sont détaillées en Annexe 1.

3.2 – Technologie utilisée

Mixeur est un logiciel en tant que service, ou software as a service (**SaaS**). Cela signifie qu'il est installé sur un serveur distant plutôt que sur la machine de l'utilisateur.

Mixeur et les applications qui le composent sont tous développés dans les langages suivants : Python et Django pour le back-end, Vue JS pour le front-end, PostgreSQL pour la base de données.

3.3 – Réseau

HESPUL met à disposition Mixeur, accessible sur son serveur par le biais du réseau Internet. HESPUL ne pourra être tenue responsable des interruptions de ligne du réseau.

3.4 – Propriété



Mixeur et les applications qui le composent sont développés sous licence GNU Affero General Public License, abrégée AGPL V3 (<https://www.gnu.org/licenses/agpl-3.0.fr.html>). Il s'agit d'une licence libre copyleft, ayant pour but d'obliger les services accessibles par le réseau de publier leur code source.

En l'espèce, tous les utilisateurs de Mixeur peuvent demander à avoir accès au code source.

Cette licence répond à un besoin spécifique des applications web qui souhaitent que tout opérateur d'un service web utilisant leur logiciel et l'améliorant publie ses modifications.

Le Membre est et demeure propriétaire de l'ensemble des données qu'il utilise via Mixeur dans le cadre de la présente convention.

3.5 – Accès au logiciel Mixeur

L'offre de déploiement d'une instance Mixeur personnalisée est réservée aux membres de la communauté d'utilisateurs Mixeur.

ARTICLE 4 – TRAITEMENT DES DONNÉES

4.1 – Localisation du serveur

Le serveur utilisé par HESPUL pour le compte de la communauté d'utilisateurs Mixeur est hébergé par la société Hetzner à Falkenstein, en Allemagne.

Les sauvegardes des données de Mixeur sont chiffrées, hébergées et conservées jusqu'à 1 an par la société Backblaze, en Europe.

Il est possible que HESPUL soit amenée à déplacer les serveurs. Dans cette hypothèse, elle en informera les membres de la communauté d'utilisateurs.

4.2 – Données personnelles

Si les données transmises aux fins d'utilisation de Mixeur comportent des données à caractère personnel, le Membre garantit à HESPUL qu'il a procédé à l'ensemble des obligations qui lui incombent au terme de la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 et du Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 25 mai. A ce titre, le Membre garantit HESPUL contre tout recours, plainte ou réclamation émanant d'une personne physique dont les données personnelles seraient reproduites et hébergées via Mixeur.

Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978, le Membre bénéficie d'un droit d'accès et de rectification ou suppression des données qui le concernent. Sa demande doit être adressée au responsable des traitements de l'association HESPUL soit par écrit à l'adresse « Hespul – Données personnelles – 14, place Jules Ferry – 69006 Lyon (France) », soit par courriel à l'adresse protectiondesdonnees@hespul.org.

4.3 – Exploitation des données

Le Membre est seul responsable de la qualité, de la licéité, et de la pertinence des données et contenus qu'il transmet aux fins d'utilisation de Mixeur. Il garantit en outre être titulaire des droits de propriété intellectuelle lui permettant d'utiliser les données et contenus. En conséquence, HESPUL dégage toute responsabilité en cas de non-conformité des données et/ou des contenus aux lois et règlements, à l'ordre public ou encore aux besoins du Membre.

4.4 – Partage des données

Le partage de données d'une instance Mixeur à une autre sera rendu possible.



Ex : deux structures mutualisent un service et partagent (certaines de) leurs données, ou une structure partage (certaines de) ses données avec d'autres partenaires (financier, collectivité, etc.).

Le Membre étant propriétaire de ses données, ce partage de données devra donner lieu à la signature d'une convention spécifique entre les Parties qui partagent leurs données.

Le Membre est dans l'obligation d'informer HESPUL d'un tel partage.

4.5 – Propriété des données

Le Membre est et demeure le seul propriétaire de l'ensemble des données qu'il manipule via Mixeur.

4.6 – Sécurité des données et confidentialité

Chacune des Parties s'engage à mettre en œuvre les moyens techniques appropriés pour assurer la sécurité des données.

HESPUL s'engage à préserver l'intégrité et la confidentialité des données contenues dans Mixeur. HESPUL met en place les mesures techniques et organisationnelles de nature à empêcher tout accès ou utilisations frauduleuses des données et à prévenir toutes pertes, altérations et destructions des données (sécurisation des mots de passe, sauvegarde quotidienne des serveurs, etc.).

Chacune des Parties s'oblige à tenir confidentielles toutes les informations qu'elle recevra de l'autre Partie, et n'utiliser les informations confidentielles de l'autre Partie qu'à l'effet d'exercer ses droits et de remplir ses obligations aux termes de la présente convention.

Les obligations des Parties à l'égard des informations confidentielles demeureront en vigueur pendant toute la durée de la convention et aussi longtemps, après son terme, que les informations concernées demeureront confidentielles pour la Partie les divulguant.

ARTICLE 5 – DEMANDE DE DÉSACTIVATION D'UNE INSTANCE MIXEUR PERSONNALISÉE

Toute demande de désactivation d'une instance Mixeur personnalisée doit être formulée par l'utilisateur par mail à support-mixeur@hespul.org au minimum 1 mois avant la date de désactivation souhaitée.

ARTICLE 6 – RÉVERSIBILITÉ

En cas de cessation de la relation contractuelle, quelle qu'en soit la cause, HESPUL s'engage à resituer, (ou détruire, au choix du Membre) gratuitement l'ensemble des données lui appartiennent sous un format standard lisible sans difficulté. Le format de restitution des données est déterminé par HESPUL.

ARTICLE 7 – ÉLÉMENTS ADMINISTRATIFS

Mixeur est développé, hébergé et maintenu par l'association HESPUL :

Association HESPUL 14 place Jules Ferry 69006 LYON Tél : 04 37 47 80 90 Mail : support-mixeur@hespul.org	SIRET : 40217870100031 APE : 9499Z
---	---------------------------------------



ANNEXE 2

PERIMETRE FONCTIONNEL LE 01/01/2025

Présentation des applications présentes dans le logiciel Mixeur :

L'application CRM :

- ◆ **La Fabrique à Contacts (FAC)** : Outils CRM de gestion de contacts individuels ou structures, édition de listes de contact, suivi de projet et statistiques.
 - ◆ Focus sur les fonctionnalités liées aux fiches contacts :
 - › Association automatique d'un email vers la fiche contact de l'interlocuteur
 - › Ouverture automatique d'une fiche contact lors d'un appel entrant – uniquement compatible avec Wazo, FreePBX et Xivo.
 - ◆ Focus sur le module de suivi d'actions :
 - › Saisie des actes SARE et reporting vers TBS
 - › Champs obligatoires configurés selon projets
 - › Personnalisation de parcours sur-mesure sur prestation complémentaire : parcours, actions, données
 - › Visualisation des statistiques et du budget consommé
 - › Suivi du temps passé par action
- ◆ **Édition de newsletters** : Édition d'infolettre au format html, paramétrage de la charte graphique.

Les applications métiers :

- ◆ **Catalogue de références** : Recueille et valorise les projets de votre structure, système de tri simplifié.
- ◆ **Compte-rendu de rendez-vous** : Recommandations de travaux et plan de financement pour un projet de rénovation performante, avec édition d'un rapport personnalisé. A destination d'un particulier. Possibilité d'adapter l'outil à vos pratiques en personnalisant les liens de recommandations, les encarts explicatifs et la frise de conclusion.
- ◆ **DialogWatt** : Prise de rendez-vous en ligne et gestion de calendrier.
- ◆ **Écorénover** : Approche financière des projets de rénovation énergétique avec simulation de trésorerie mensuelle en prenant en compte les économies d'énergie, l'augmentation du prix de l'énergie, le coût de l'emprunt et la valeur verte, avec édition de rapport.
- ◆ **Préco'immo** : Recommandations de travaux et plan de financement pour une projet de rénovation performante, avec édition de rapport générique. Pour un logement en vente, à destination d'une agence immobilière. Possibilité d'adapter l'outil à vos pratiques en personnalisant les liens de recommandations, les encarts explicatifs et la frise de conclusion.
- ◆ **Thermix** : Comparateur de systèmes de production de chauffage et d'eau chaude sanitaire en coût global (investissement, fonctionnement et entretien) avec une approche environnementale en kWh d'énergie primaire et tonnes de carbone. Avec édition de rapport.
- ◆ **Application Évènements** : Outil de gestion d'événements qui permet de collecter et gerer les inscriptions à des événement en présentiel ou à distance



ANNEXE 3

PERSONNALISATION DE MIXEUR ÉLÉMENTS À FOURNIR

En qualité de membre de la communauté d'utilisateurs Mixeur, La Communauté de Communes Aunis Sud a accès à une instance Mixeur personnalisée. La Communauté de Communes Aunis Sud complète la présente annexe et renvoie les éléments graphiques aux dimensions demandées à l'adresse support-mixeur@hespul.org.

ATTENTION

Afin d'éviter au mieux les pertes de qualité de vos **images**, merci de joindre tout fichier image en **pièce jointe** à votre réponse mail ou **via des plateformes d'envoi de fichiers** type wetransfer.com ou grosfichiers.com



VOTRE IDENTITE

Votre structure

Nom : Communauté de Communes Aunis Sud

Description : Située au nord de la Charente-Maritime entre espaces ruraux, zones humides et pôles urbains, la CdC Aunis Sud réunit 24 communes et rassemble plus de 33 000 habitants à proximité de la Communauté d'agglomération de La Rochelle, de Niort et Rochefort.

Elle définit, coordonne et met en place des projets de développement et d'aménagement concrets, adaptés aux besoins et aux attentes de tous. Avec un objectif principal : offrir un cadre de vie épanouissant et les meilleurs services possibles aux habitants et à tous les acteurs de son territoire.



A qui devons-nous nous adresser pour la personnalisation de Mixeur ?

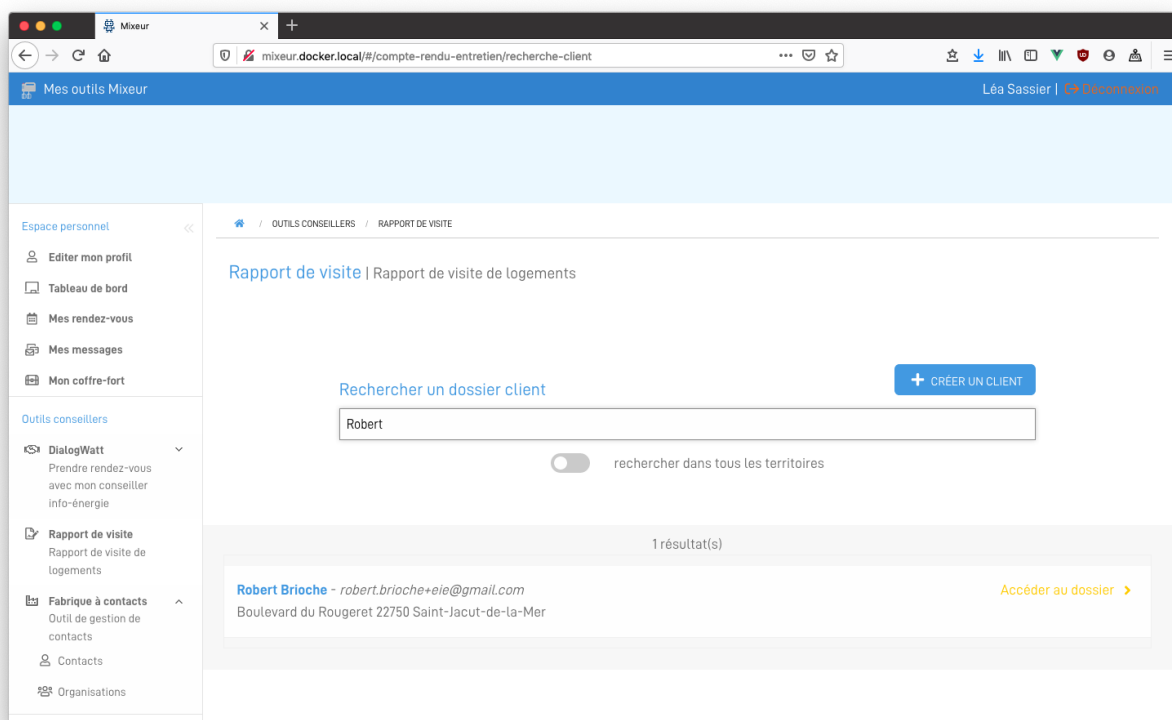
Nom : BORNERT

Prénom : Maxime

Adresse mail : m.bornert@aunis-sud.fr



APERÇU DE L'INTERFACE MIXEUR





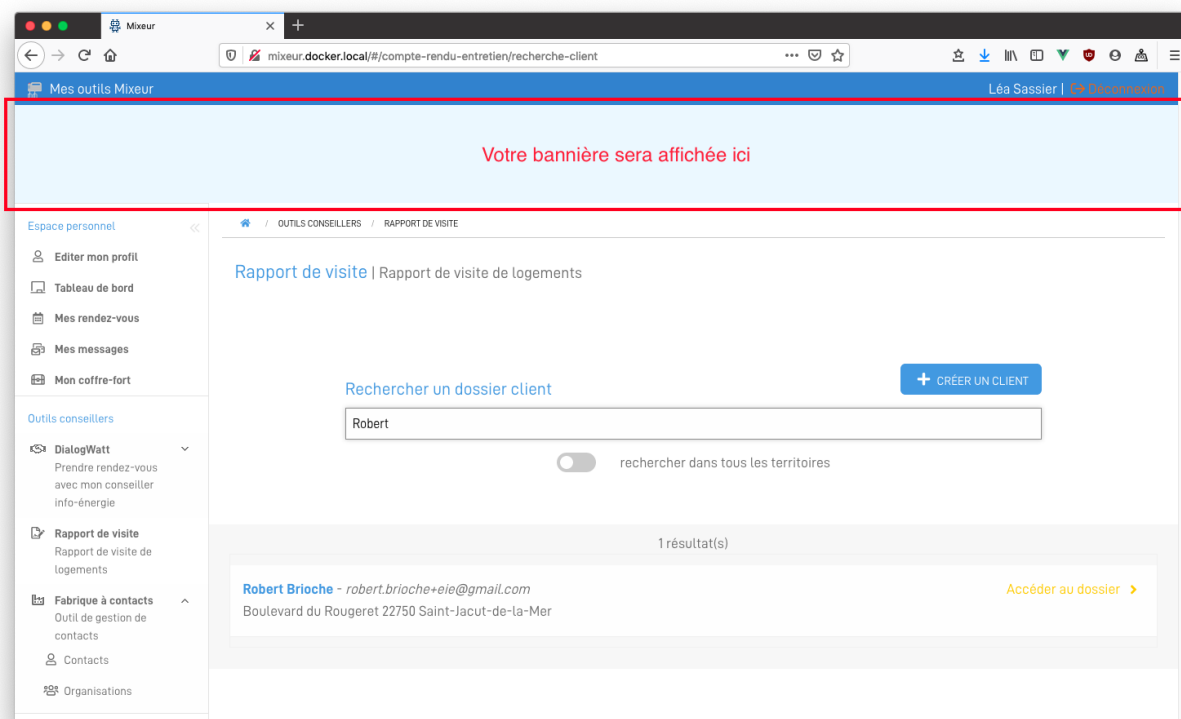
BANNIERE

La bannière est une image qui sera affichée en haut de votre site, et sur certains rapports PDF. Nous vous conseillons une illustration assez sobre mais représentative de votre structure. Il est possible de ne rien afficher si vous le souhaitez.

Recommandations sur la taille :

- Largeur : 2000px
- Hauteur : entre 150px et 200px
- Format png

Merci de joindre votre bannière en pièce jointe à votre réponse mail, ou à la déposer sur une plateforme d'envoi de fichier



Exemple sur l'interface web



Votre bannière sera également ici

COMPTE-RENDU D'ENTRETIEN

CAHIER DE RECOMMANDATIONS POUR LA RÉALISATION
D'ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- entretien réalisé le 22/11/2019

IDENTITÉ DU MAÎTRE D'OUVRAGE

Nom
Prénom
Courriel
Téléphone

IDENTITÉ DU CONSEILLER

CE RAPPORT VOUS EST FOURNI PAR

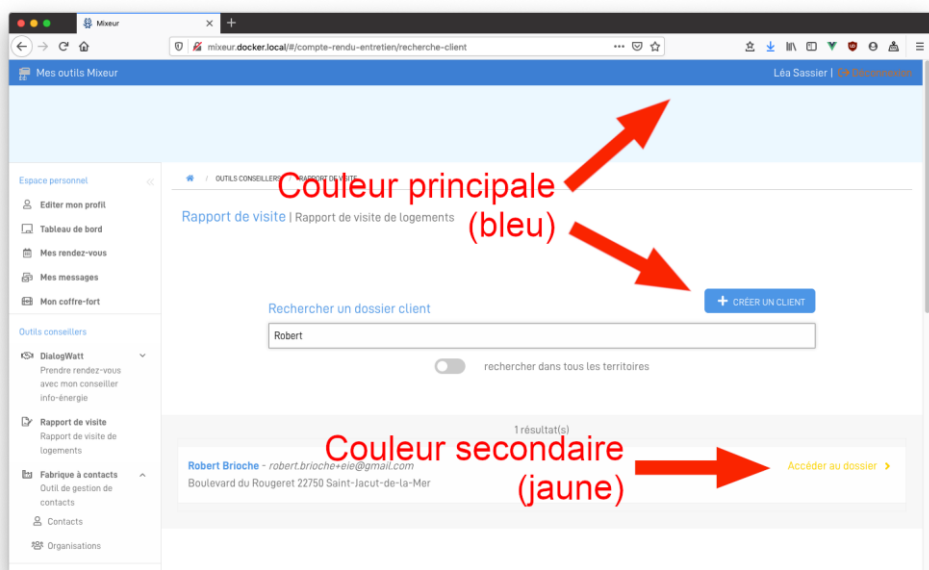
L'Espace INFO ENERGIE rappelle que le choix et la mise en oeuvre des solutions découlant des informations et/ou des conseils présentés par un conseiller relève de la seule responsabilité du maître d'ouvrage. La responsabilité de l'Espace INFO ENERGIE ne pourra en aucun cas être recherchée.

1 / 7

Exemple en première page de rapport PDF



COULEURS



Mixeur utilise une palette de couleurs constituée de 2 couleurs principales. Dans l'exemples ci-dessus, les deux couleurs utilisées sont le bleu et le jaune. Merci de remplir le tableau ci-dessous avec les couleurs que vous souhaitez utiliser.

Pour vous aider à déterminer un code HEX, vous pouvez vous aider de ce site : <https://geenes.app/pick>.

	Couleur HEX
Couleur principale	#10ACB7
Couleur secondaire	#FAE819



NOM DE DOMAINE

Pour personnaliser votre nom de domaine, merci de créer dans les paramètres du DNS de votre structure un enregistrement CNAME qui pointe vers prod.mixeur.solutions. Le cas échéant, votre instance aura comme nom de domaine *nomstructure.mixeur.solutions*.

Nom de domaine configuré : *exemple-mixeur.hespul.org*

COMPTES A CRÉER

Merci de remplir le tableau ci-dessous avec les informations de comptes à créer sur votre site Mixeur. Vous devez désigner parmi ces comptes au moins un·e administrateur·rice.

Prénom	Nom	email	Administrateur·rice ?
Maxime	Bornert	m.bornert@aunis-sud.fr	Oui
Raphael	Kerfourn	r.kerfourn@aunis-sud.fr	Oui
SOLIHA		A définir	

RÉCAPITULATIF DES IMAGES A JOINDRE

RAPPEL

Afin d'éviter au mieux les pertes de qualité de vos **images**, merci de joindre tout fichier image en **pièce jointe** à votre réponse mail ou **via des plateformes d'envoi de fichiers** type wetransfer.com ou grosfichiers.com

- Le logo de votre structure
- La bannière à faire figurer en entête du site web et de vos rapports